



A.S.B.L.

Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal de la première réunion du Conseil d'administration du 27 février 2010, dans les locaux du Royal Namur Echecs (Espace Hastimoulin).

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Jean HUCHON, Renaud BARREAU, Ivan WERNER et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Monsieur André BRÉDA, membre d'honneur.

Sont excusés :

Messieurs Damien ANDRE et Marc HANSET.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30 janvier 2010.

Le conseil marque son accord sur le texte du procès-verbal.

2. Préparation de l'assemblée générale de cette après-midi.

Quatre clubs n'étaient pas en ordre de cotisation 5 jours ouvrables avant aujourd'hui, date de l'assemblée générale. Ils ne pourront donc pas prendre part aux votes lors de celle-ci.

Fabrice n'a reçu aucune candidature à un mandat d'administrateur, autres que celles des administrateurs sortants.

3. Rapport du trésorier.

Fabrice Pacolet et Robert Romanelli ont vérifié les comptes de la fédération le 24 février.

Deux ligues ont déjà reçu la ristourne de cotisation de 3 EUR par joueur pour 2010.

En ce qui concerne les publicités commerciales dans le Pion f, le seul annonceur régulier est pour l'instant La Maison des Echecs.

4. Rapport du directeur des tournois.

Concernant les interclubs francophones, Renaud déplore certains problèmes de communication avec le club de Ciney.

Les inscriptions à la compétition se feront sur internet du 20 mars au 15 avril.

Il est à craindre que le club de Mons n'aligne pas d'équipe dans la compétition seniors mais une équipe dans la compétition jeunes. Aligner une équipe est une condition pour pouvoir organiser une ronde. A titre exceptionnel, le conseil accepte la solution proposée vu les difficultés du club de Mons.

Pour l'instant, Renaud n'a pas encore reçu d'informations sur le championnat de l'AIDF en Tunisie.

5. Rapport du responsable de la jeunesse.

Le championnat individuel FEFB de la jeunesse 2010 a été organisé par le club Caïssa Europe à Jemappes. Le tournoi a rencontré peu de succès sur le plan qualitatif mais aussi quantitatif. L'organisateur a manqué d'efficacité dans la préparation de l'évènement.

Une suggestion émise par certains parents est d'organiser l'individuel jeune en même temps que l'individuel adulte.

Le conseil d'administration souhaite qu'à l'avenir, les championnats FEFB de la jeunesse se déroulent dans un endroit plus facile d'accès et décide de créer, sous la présidence de Jean, une commission chargée de revoir les critères de qualification et l'organisation des championnats francophones individuels de la jeunesse.

Vadim Jamar a remporté les championnats individuels francophones de la jeunesse 2010. Habituellement, le vainqueur est qualifié pour le championnat de Belgique de la jeunesse Elites et pour le championnat individuel francophone adulte Elites. Le responsable de la jeunesse ne peut pas choisir une autre personne sans en référer au conseil d'administration.

Après une longue discussion et un vote (7 oui, 2 non), cette année-ci, vu les circonstances et malgré une interprétation possible du règlement des tournois, le conseil estime qu'il est souhaitable, tant pour le jeune que pour la FEFB, que le qualifié ait plus d'expérience des compétitions de haut niveau que celle que Vadim Jamar a actuellement. Le conseil décide donc que le joueur qualifié sera le jeune francophone intéressé ayant la plus haute cote Elo au classement de janvier 2010. Le conseil est convaincu que Vadim va acquérir l'expérience voulue et aura l'occasion de se qualifier dans l'avenir.

La finale francophone interscolaire aura lieu le 28 mars à Wiers. Jean estime que la compétition doit être mieux encadrée, notamment au niveau des finales provinciales.

Certaines ligues n'ont pas encore rentré leur projet de formation des jeunes en 2010. A l'avenir, le conseil décide que ce projet doit être rentré pour le jour de l'assemblée générale au plus tard.

Le conseil a peu de nouvelles de l'organisation des championnats de Belgique de la jeunesse. Laetitia a participé à la réunion de préparation du 31 janvier.

6. Rapport du secrétaire au classement et à l'immatriculation.

Le club de Verviers a réaffilié pour 2010 six joueurs par erreur. Le conseil décide d'accepter la demande de désaffiliation de ces joueurs présentée par Verviers mais prie le club de faire preuve de plus de vigilance à l'avenir. Daniel transmettra la décision du conseil.

Il est fait état d'une partie qui a été jouée lors d'une simultanée au Club de Caïssa Europe en 2009 et qui aurait été prise en compte pour le classement Elo. Daniel va faire les vérifications nécessaires. S'il y a lieu le conseil y donnera les suites appropriées.

Actuellement, le site de la FEFB se trouve sur le même hébergeur que celui du site de la FRBE. Si cette dernière ne paie pas la facture due, la FEFB se retrouvera sans site à partir du 30 avril. Le conseil y est attentif.

7. Rapport du responsable des relations publiques.

Le stage Multisports-Echecs organisé par l'ADEPS pendant les vacances du Carnaval s'est bien passé.

Pour ce qui est de la reconnaissance des échecs comme sport par la Communauté française, la

demande est toujours pendante.

8. Rapport du responsable du Vade Mecum, de l'arbitrage et du site web.

Damien est absent et son rapport complet sera présenté à l'assemblée générale.

9. Pion f.

En l'absence de Marc Hanset, Fabrice annonce la parution du Pion f 145 pour le mois de mars. Il comportera le calendrier actualisé des compétitions francophones et un avis sur la procédure pour réactiver l'envoi du Pion f aux joueurs qui ne le reçoivent plus parce que leur adresse est inconnue.

10. Nouvelles de la F.R.B.É.

L'assemblée générale aura lieu le 20 mars à Bruxelles. La FEFB dispose de 15 voix et peut donc désigner 15 délégués.

Trois postes d'administrateurs sont à pourvoir.

Les propositions de la FEFB d'augmenter la cotisation, de transformer la fédération belge en association de cercles et, le cas échéant, de dissolution de la FRBE seront abordées.

Jean-Christophe est chargé de faire au nom de la FEFB une proposition d'amendement à la proposition de modification du Règlement des tournois de la FRBE concernant les coûts des sélections internationales jeunes.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.